

À la croisée...

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION HOSPITALIÈRE DE FRANCHE-COMTÉ

n°15
septembre
2011

Éditorial

ACTUALITÉS ②③④

- ▶▶ Plan prudentiel de gestion de l'AHFC
- ▶▶ Premiers impacts de la réforme de la psychiatrie
- ▶▶ EHPAD « La Combeauté » : un établissement à taille humaine

QUALITÉ & GESTION DES RISQUES ⑤

- ▶▶ Évaluation interne dans les EHPAD
- ▶▶ Formation d'auditeurs internes
- ▶▶ Le Service Sécurité fait son cinéma...

DES MISSIONS ET DES HOMMES ⑥

- ▶▶ Direction des Affaires Financières

ZOOM SUR... ⑦

- ▶▶ Le SAMSAH du Pays de Montbéliard

FENÊTRE SUR... ⑧

- ▶▶ Ils partent en retraite
- ▶▶ 18^{ème} rencontre d'équithérapie
- ▶▶ Faites-nous part de vos idées !
- ▶▶ Le geste économe
- ▶▶ Reconstituer le « monde de Ginette »...

Au sortir d'une période estivale chargée pour notre association, du fait des difficultés de gestion connues et de la mise en oeuvre « à la hussarde » au 1^{er} août de la loi sur les soins psychiatriques contraints, j'ai pu constater combien, encore une fois, notre organisation était réactive pour faire face et pleinement assumer ces situations.

Le professionnalisme, la volonté de bien faire et les solidarités manifestées sont à saluer et sont des éléments incontestables de force pour l'avenir de l'AHFC.

Didier FAYE

Directeur général de l'AHFC



« Toxicomanie & douleur »

Retour sur la journée inter-CLUDS 2011

Le 15 septembre dernier, s'est tenu le 2^{ème} colloque organisé conjointement par les Comités de lutte contre la douleur de l'AHFC et du CHI de la Haute-Saône.



La 1^{ère} édition, « Douleur psychique - Douleur physique : une histoire de liens », avait eu lieu en 2009 à Saint-Rémy. Cette année, la thématique choisie a réuni à l'IUFM de Vesoul plus de 180 participants et intervenants qui ont alimenté les débats et réflexions tout au long de la journée.

« L'objectif est d'instaurer un moment d'échanges et de partage entre professionnels médicaux et paramédicaux [...] La prise en charge du toxicomane ayant une douleur est complexe, à la fois psychiatrique et somatique, elle ne peut se faire qu'en réseau », explique le Docteur Hafedh LIMAM, médecin généraliste et Président du CLUDS de l'AHFC.

Un avis partagé par le Docteur Annie QUANTIN (CSAPA* Vesoul - ELSA** 70), se réjouissant de « l'association, pour la première fois sur le département, des thèmes toxicomanie et douleur. C'est l'occasion de mettre le doigt sur la spécificité de cette pathologie et d'affirmer qu'il s'agit d'une maladie chronique, qui doit être prise en charge comme toute autre, mais aussi de rappeler l'intérêt des traitements de substitution aux opiacés en combattant les préjugés... »

*Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

** Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie

Actualités

Plan prudentiel de gestion de l'AHFC

Premier bilan : Questions à Didier FAYE, Directeur Général

► Depuis fin mars, notre centre hospitalier fait l'objet d'un plan prudentiel de gestion, pouvez-vous nous en dire plus ?

Didier FAYE : « Ce n'est pas de gaieté de cœur que l'on entame ce type de démarche qui malheureusement s'avérerait incontournable en considération de la dégradation des résultats budgétaires de fin 2010. Un déficit de gestion difficilement évitable, car pleinement lié aux dynamiques de déploiement d'activités médicales que nous menons depuis 4 ans (conformément aux engagements pris avec les autorités régionales) dans un contexte de mauvais accompagnement budgétaire de la part de ces mêmes autorités... Un risque déjà envisagé en 2006 par notre Conseil d'Administration qui, lors de la décision d'engagement dans le dossier de la psychiatrie de l'Aire Urbaine, avait exigé de l'ARH une attention et un accompagnement particuliers pour éviter toute dégradation des comptes de l'AHFC du fait de cette dynamique. Alors, bien que nous poursuivions toujours les négociations avec l'ARS sur cette problématique, il nous fallait, en mars dernier, prendre rapidement des mesures de gestion correctives pour éviter de voir la situation se dégrader encore plus. »

► Ce plan a surtout impacté la gestion des ressources humaines ?

D. F. : « Oui, mais pas seulement car nous étions confrontés à deux postes de dérive budgétaire : les charges de personnels (70% des charges) mais aussi les charges hôtelières et générales (10%). Sur le premier poste, tout au long de l'année 2010 notre objectif a été

d'apporter aux nouvelles unités qui ouvraient les effectifs qualifiés nécessaires à leur fonctionnement. Dans un contexte de recrutement difficile, nous avons de fait saturé nos souplesses de gestion d'emplois et même dégradé notre capacité de couverture d'un absentéisme accentué. Pour le reste, l'explosion du prix des produits énergétiques et l'impact des charges induites par les nouvelles unités justifient principalement la dérive. Le plan a de fait porté sur les deux postes avec l'exigence rapide d'un retour à la maîtrise des effectifs de personnels. »

► Fin septembre 2011 : où en sommes-nous ?

D. F. : « Le bilan de ce plan, présenté au cours du mois au CA de l'AHFC et aux délégués syndicaux, est plutôt encourageant et va permettre aux unités de restabiliser rapidement leur fonctionnement. L'effort mené par tous et notamment les équipes soignantes a été essentiel pour nous permettre de sortir de la situation difficile dans laquelle nous étions. Je tiens encore une fois à remercier personnellement tous ceux et celles qui ont répondu aux sollicitations de la DSI pour assurer sur le pouce les remplacements et soutiens nécessaires. Mais le contexte national reste délicat et nous impose une certaine prudence... C'est pourquoi nous avons proposé de maintenir jusqu'à la fin de l'année les mesures prises sur le plan de formation pour pouvoir encore pleinement accompagner les besoins de remplacement des unités. Concernant les charges hôtelières et générales, les premiers résultats dégagés sont là aussi encourageants, l'effort entamé sera poursuivi. »

Premiers impacts de la réforme de la psychiatrie

Les ressentis sur le terrain...

La loi n°2011.803 du 5 juillet 2011 réformant les modalités du soin sans consentement en psychiatrie est applicable depuis le 1^{er} août : « Tous les hôpitaux psychiatriques de France semblent s'être emparés de la réforme pour qu'elle soit mise en oeuvre dans les meilleures conditions possibles et les tribunaux ont joué le jeu » mais ce « dispositif est très chronophage et mobilisateur en personnel. » Un constat national semblable à celui recueilli à l'AHFC...

► Du côté de l'administration ...

« Cette réforme était très attendue des professionnels de santé et c'est une grande déception », déplore Patrick MIGNERET, Adjoint de direction à la DAF, constatant que « la charge de travail médicale et administrative est multipliée par deux sans apporter de véritables améliorations dans la prise en charge du patient. »

50 à 60 patients en moyenne sont concernés par ce régime sur l'ensemble de l'AHFC, avec des mouvements en permanence, des admissions quotidiennes : « le suivi est très lourd au niveau de la DAF. »

Le travail administratif des médecins s'est aussi considérablement accru, puisque ce sont désormais 7 avis médicaux qui sont à produire en 12 jours, au lieu de 3 précédemment.

« Au plus tard le 12^{ème} jour, nous devons saisir le Juge des Libertés et de la Détention (JLD) qui adresse une convocation au patient pour être auditionné dans les locaux du Tribunal de Grande Instance de Vesoul ou de Montbéliard. À l'issue de cet entretien, le JLD prononce la poursuite ou non de l'hospitalisation. Cette audition est très stressante pour certains patients qui ne comprennent pas la raison de leur présence au tribunal alors qu'ils n'ont commis aucun délit. »

D'autre part, des moyens humains et logistiques importants sont consacrés à l'organisation de ces déplacements vers les tribunaux : « Nous avons déjà véhiculé jusqu'à huit patients sur une même matinée », impliquant la mobilisation de six personnels !



Actualités

►► Du côté des unités de soins...

« **Passer devant un juge génère pour tout un chacun de l'inquiétude** », analyse Alain CRANCE, infirmier, qui a déjà eu l'occasion d'accompagner des patients au tribunal : « *On doit gérer cette angoisse par une démarche d'information auprès des patients qui s'interrogent sur ce qu'ils vont pouvoir dire, comment ils vont défendre leur position...* »

Point positif : à Vesoul, l'audience préalable des patients « *se présente plutôt comme un accueil dans un bureau que dans un tribunal.* »

Selon lui, « *le passage devant un juge peut aussi apporter un plus à la prise en charge du patient : cela renforce sa prise de conscience quant à la nécessité des soins mais on peut aussi le voir comme une protection d'un point de vue légal, qui contredit les croyances populaires quant aux psychiatres.* »



Cependant, la réforme implique « *une surcharge de travail par rapport à la situation antérieure* », et donc, « *moins de temps consacré à l'activité de soins...* » De plus, les soignants ainsi détachés sur l'extérieur imposent à l'équipe de s'adapter.

D'autre part, « *il y a toujours la crainte d'une éventuelle fugue* », même s'il y a « *des protocoles bien définis* » à suivre dans ce cas, tout comme pour le transport, l'accompagnement, etc.

« *Nous n'avons pas encore eu de patient trop réticent mais il existe une appréhension quant à une réaction plus véhémement vis-à-vis du juge.* » D'ici six mois à un an, nous aurons plus de recul, d'expérience sur ce qu'il est nécessaire de faire... »

Pour Sylvie BOURGEOIS, secrétaire médicale, la charge de travail supplémentaire est également significative, avec notamment la rédaction de 3 certificats durant la première semaine d'hospitalisation, sachant que Pinel enregistre en moyenne 40 entrées mensuelles. Ils sont précédés à chaque fois par un entretien du patient avec un médecin et un infirmier.

« *L'essentiel est la planification des certificats* » dit-elle. Pour cela, « *nous travaillons désormais avec les psychiatres d'autres unités pour le certificat des 72h, l'avis conjoint... Cela nécessite une bonne organisation en collaboration notamment avec le bureau des entrées [...] c'est une chaîne, il ne faut pas oublier les transmissions à l'un des maillons...* » Mais « *la mise en route s'est effectuée sans trop de difficultés puisque nous avons été bien préparés grâce à des réunions organisées par la Direction Générale et la diffusion de supports de travail, documents élaborés par le DIM... La période de rodage est déjà derrière nous !* »

En revanche, cela engendre une certaine confusion pour les patients car « *ils ont besoin de repères : c'est important pour eux de savoir quel psychiatre va les suivre* » relèvent Sylvie et Alain.

Vers la mise en place d'un système de visioconférence...

Permise par la loi, la tenue d'audiences via la visioconférence serait une solution d'allègement de la tâche des soignants dans l'application de cette réforme. L'AHFC souhaite promouvoir ce dispositif et a récemment proposé aux autorités l'utilisation d'un tel système.

Les juges ne semblent pas tous favorables et certains soignants pensent que « *la technologie, l'écran, ont un aspect impersonnel* » et qu'il peut y avoir « *une perte de contact humain via la visioconférence [...]* »

Néanmoins, ce système, dans l'application duquel nous sommes encouragés par le Préfet de Haute-Saône, est nécessaire pour soulager la nouvelle charge de travail qui pèse sur les équipes soignantes et logistiques.

Un système qui a vocation à être généralisé sur nos deux unités concernées.

Actualités

EHPAD « La Combeauté » : un établissement à taille humaine

3 mois après le réemménagement, qu'en pensent-ils... ?

Au début de l'été, les résidents et personnels de l'EHPAD « La Combeauté » se réinstallaient dans les locaux totalement rénovés de Fougerolles. Aujourd'hui chacun semble y avoir (re)pris ses marques et être plutôt satisfait : quelques ressentis.

► L'avis du personnel...



Loïc JEANVOINE (*ci-dessus*), responsable de la structure, a vu au moment de l'emménagement une véritable « ruée pour venir chercher et rapporter des dossiers d'admission lorsque les gens se sont aperçus de la réouverture » de l'établissement sur Fougerolles, qu'il a fallu gérer avec l'intégration de 9 résidents supplémentaires. « Passé cette phase, le bilan est complètement satisfaisant : les locaux et les équipements sont neufs, adaptés et fonctionnels (lève-malade, sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite, etc.), les chambres notamment sont très confortables (tant par leur équipement que par leur surface de 24 m²), il y a plus d'espaces pour les animations » et « les repas, préparés sur place par un cuisinier, sont variés et riches en saveurs (produits frais, préparations maison...) »

Les résidents sont nombreux à être originaires de Fougerolles et reçoivent plus de visites qu'à Luxeuil-les-Bains puisque « certains de leurs proches viennent les voir à pied », tout comme les résidents peuvent également se rendre chez ceux-ci ou dans « les commerces et services situés dans une proximité immédiate de la résidence. » Ils peuvent aussi souvent garder le même médecin traitant, 5 à 6 généralistes sur le secteur ont en effet passé une convention avec la résidence : ils viennent en visite comme ils se rendraient au domicile du patient.

Beaucoup de résidents se connaissent déjà à leur entrée à « La Combeauté » et, pour les autres, la taille humaine de l'établissement

permet de faire facilement et rapidement connaissance. Il en est de même pour et avec l'équipe médicale, les familles... « Les visites des uns deviennent celles des autres », créant une ambiance très conviviale, voire familiale.

« Après la reprise en gestion de l'établissement, puis les travaux de mise aux normes et l'emménagement provisoire à Luxeuil-les-Bains, aujourd'hui, nous entrons enfin dans une phase de stabilité avec une gestion professionnelle et du personnel qualifié, qui nous permet d'intégrer le fonctionnement et les protocoles de l'AHFC, de nous projeter à moyen et long termes, ce qui est beaucoup plus confortable pour chacun. »

Pour le personnel, le retour sur Fougerolles est souvent synonyme d'un trajet domicile-travail écourté et chacun apprécie la présence d'une salle dédiée au personnel, « agréable pour manger » notamment.

Les visites des uns deviennent celles des autres

Jocelyne trouve « les chambres plus spacieuses, les locaux plus fonctionnels », tandis que Florence, en charge des animations, a pu ajouter l'activité cuisine à son programme. Sandy n'est là que depuis deux mois mais se sent bien à « La Combeauté » où elle a pu aisément s'intégrer.

► Le point de vue des usagers...

Les résidents eux aussi trouvent que « la nourriture est meilleure ici » et que les chambres sont « plus grandes » : « Il y a de la place pour se promener », affirme en terminant sa partie de belote René, qui se déplace sans problème avec son fauteuil.

Les familles semblent faire les mêmes constats, à l'image de la fille de Cécile (*ci-contre*) qui apprécie les locaux « propres, spacieux, faciles d'accès, clairs » et le confort des chambres avec « un grand placard, une salle de bains accessible », mais aussi la présence d'un coiffeur ou encore le parc extérieur, ombragé, où sa maman « se sent en sécurité. »



Qualité & gestion des risques

Évaluation interne dans les EHPAD

Mesure de la qualité : le médico-social tout aussi concerné



Tout comme pour la démarche de certification V 2010 de nos établissements sanitaires, l'AHFC travaille à l'évaluation et à l'amélioration de la qualité de ses structures médico-sociales.

Les établissements médico-sociaux sont en effet soumis à 4 ou 5 évaluations sur 15 ans, période à l'issue de laquelle l'autorisation est renouvelée :

- ▶ 2 à 3 auto évaluations internes selon la spécificité de la structure
- ▶ 2 évaluations externes réalisées par un organisme habilité par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM).

L'ANESM accompagne les établissements dans cette procédure d'évaluation par l'élaboration, la validation, la diffusion et l'actualisation de procédures, de références et de recommandations de bonnes pratiques ainsi que l'habilitation des organismes pouvant procéder à l'évaluation externe.

Cependant, c'est à chaque établissement médico-social que revient le soin d'élaborer son propre référentiel, celui-ci devant intégrer les procédures, références et recommandations de l'ANESM.



Un référentiel a donc été réalisé par Valérie VALOT, Référente assurance Qualité, en concertation avec la Direction des Soins et Françoise WITSCHI-BETTAN, Directrice Générale Adjointe en charge des établissements médico-sociaux, ainsi que les responsables des différentes structures.

L'équipe de la Cellule Qualité pilotera la réalisation des évaluations qui donneront lieu à des temps de recueil d'informations, dans un esprit participatif, notamment en associant les représentants des usagers aux Conseils de la Vie Sociale (CVS).

Des actions d'amélioration seront ensuite définies, assorties d'un suivi et d'une évaluation comme dans toute démarche qualité.

Les premières structures de l'AHFC à s'inscrire dans cette démarche sont les EHPAD :

- « Chantefontaine » (Jussey) ▶ auto évaluation réalisée fin juin-début juillet ;
- « La Chênaie » (Le Breuil) & « La Combeauté » (Fougerolles) ▶ auto évaluations prévues courant du 4^{ème} trimestre 2011.

Ces évaluations feront bien évidemment l'objet de restitutions aux professionnels et directions concernés, ainsi qu'aux CVS.

Formation d'auditeurs internes

Développer la culture qualité

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité, la direction générale a missionné la Cellule Qualité pour former une équipe d'auditeurs internes.

Les 27 candidatures reçues ont été retenues : 3 médecins, 2 administratifs, 22 personnes soignantes et encadrement soignant.

Une formation a été dispensée par la cellule qualité les 13 et 28 septembre derniers aux auditeurs qui se sont engagés pour une durée de 4 ans au regard d'une charte précisant leurs rôles et missions dans un cadre déontologique.

Dès le printemps 2012, ils pourront être sollicités pour réaliser :

- ▶ L'audit sur le dossier patient en ambulatoire ;
- ▶ Le recueil d'indicateurs ;
- ▶ Des enquêtes flash sur la satisfaction, etc.

Au-delà de cet aspect « pratique », les auditeurs internes contribueront à promouvoir la démarche d'audit et à développer l'évaluation des pratiques professionnelles au sein de l'établissement, en lien avec la Cellule Qualité.



Le Service Sécurité fait son cinéma...

Anticiper le risque d'incendie

Les agents du Service Sécurité / Gestion des Risques de l'Aire Urbaine ont réalisé un film de sensibilisation à la sécurité incendie à partir d'images de vidéo-surveillance.



Ce court-métrage, réalisé dans le courant de l'été, montre un départ de feu qui s'est produit dans une unité de l'AHFC début 2011. Il a été visionné par le Comité de Direction et vous est d'ores et déjà présenté lors des formations incendie sur l'Aire Urbaine.



Des missions et des hommes

Direction des Affaires Financières

Des missions nombreuses et complémentaires

La « DAF » a un rôle essentiel dans le fonctionnement et la gestion de l'AHFC. L'arrivée d'un nouveau directeur à sa tête est l'occasion de faire le point sur sa composition et ses missions...

Organigramme

Directeur des Affaires Financières
Gestion budgétaire et financière :

- ▶ engage la responsabilité financière de l'association sous l'autorité du Directeur général,
- ▶ formule des propositions sur les stratégies financières,
- ▶ négocie l'obtention de ressources financières pour l'association,
- ▶ prépare les budgets et veille à leur suivi,
- ▶ encaisse l'ensemble des produits budgétaires et règle les créances dues,
- ▶ prépare les demandes de subventions et gère leur suivi,
- ▶ veille à l'élaboration des documents comptables légaux.

Bienvenue...

Luc BÉNET a rejoint l'AHFC le 12 septembre dernier en tant que Directeur des Affaires Financières. Après avoir occupé durant 4 ans ce poste au centre hospitalier de Cayenne (Guyane), il a souhaité revenir en métropole tout en continuant à travailler dans le secteur sanitaire : l'AHFC se présentait comme une opportunité qu'il a saisie, « attiré par cette nouvelle vision des choses » que représente pour lui « l'associatif, le non lucratif ». Un choix qu'il ne regrette pas : « j'ai été très bien reçu, par des gens sympathiques... », de plus : « je découvre une région, paisible et où je me sens bien [...] cela correspond à ce que je recherchais. » Avec plus de 20 ans d'expérience dans la gestion des finances en établissements hospitaliers, publics comme privés, « je vais apporter toutes mes compétences pour pérenniser la structure financière de l'établissement et développer l'offre de soins en Franche-Comté. L'essentiel de mon travail consiste à s'assurer que les moyens qui nous sont attribués sont utilisés de façon optimale » résume-t-il.



Secrétariat
▶ assiste le DAF



Comptabilité (6 personnes)
▶ Du paiement des fournisseurs jusqu'à l'élaboration des documents de fin d'exercice en passant par les suivis d'activité thérapeutique, les règlements des cotisations salariales, l'intégration des salaires...
En lien avec les autres services (DSL, Pharmacie, DRH) et le Commissaire aux comptes

Suivi budgétaire (2 personnes)
▶ Élaboration des budgets prévisionnel et exécutoire, décisions modificatives, compte administratif et financier... soumis au conseil d'administration, aux autorités
▶ Saisie, mise à jour et suivi des données budgétaires
En lien avec la DRH, le contrôleur de gestion... (lire ci-dessous)

Adjoint de direction
Responsable de la gestion clientèle

Bureaux des entrées (BDE)
Saint-Rémy (5 personnes) - Clairefontaine (2 pers.)
Bavilliers (2 pers.) - Messagier (2 pers.) - Héricourt (2 pers.)

- ▶ Accueil physique du patient, des familles et visiteurs
- ▶ Création/mise à jour du dossier administratif du patient
- ▶ Facturation des frais de séjour, saisie des règlements
- ▶ État des impayés avec suivi des paiements (relances, contentieux)
- ▶ Gestion administrative des soins psychiatriques sans consentement
- ▶ Gestion des fonds des patients

Le contrôle de gestion

Nous ne pouvons parler de la DAF sans évoquer en parallèle le contrôleur de gestion... En quoi ce métier consiste-t-il ?

Le contrôleur de gestion collabore avec toutes les directions de l'association et notamment en lien privilégié avec la DAF. Son rôle est de « collecter des données auprès des différents services afin d'établir des tableaux de bord synthétiques qui permettent d'aider l'équipe de direction au pilotage », explique Bruno DUBOIS qui remplit cette mission à l'AHFC depuis janvier 2010.

Zoom sur...

Le SAMSAH du Pays de Montbéliard

Contribuer à la construction du projet de vie des personnes handicapées psychiques

Issu d'une démarche partenariale novatrice avec l'association *Espoir Pays de Montbéliard*, le SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) propose un accompagnement médico-social personnalisé adapté aux demandes et aux besoins des personnes handicapées psychiques...



Situé dans les locaux du centre de psychiatrie générale de Montbéliard, le SAMSAH offre une capacité d'accompagnement de 14 personnes, soit près de deux fois plus qu'à son ouverture en novembre 2009, et prévoit, à terme, l'accueil de 30 bénéficiaires.

Public ciblé

Pour prétendre à un accompagnement par le SAMSAH, il faut :

- Bénéficier d'une notification CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) avec orientation SAMSAH ;
- Être majeur ;
- Résider prioritairement dans une des communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard ;
- Avoir la volonté de s'impliquer dans un projet personnalisé individuel qui sera construit en lien avec l'équipe pluridisciplinaire...

Modalités d'admission

Les étapes préalables à l'admission sont :

- Une prise de contact entre le bénéficiaire d'une orientation SAMSAH, les responsables et les membres de l'équipe
- L'élaboration d'un projet personnel individuel (PPI)
- La présentation du dossier auprès de la commission d'admission du SAMSAH

- La signature du PPI et du contrat d'accompagnement

Missions & objectifs

- ▶ Soutenir et accompagner la personne dans son parcours de soin
- ▶ Permettre au bénéficiaire d'accéder ou de conserver une qualité de vie, un environnement social, familial, administratif et soignant, adapté à ses difficultés par un accompagnement au quotidien
- ▶ Orienter, guider et soutenir
- ▶ Favoriser l'épanouissement et le développement des potentialités en restaurant l'estime de soi
- ▶ Proposer une coordination entre les partenaires

Équipe de professionnels

▶ Section soin :

- un temps de médecin psychiatre référent
- une cadre de santé
- trois AS/AMP
- une infirmière

▶ Section sociale :

- une éducatrice spécialisée (coordinatrice sociale)
- une assistante de service social

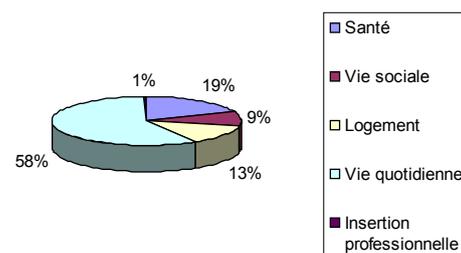
Actions personnalisées

Le SAMSAH propose un soutien et un accompagnement médico-social personnalisé prenant en compte les besoins de la personne sur ses lieux de vie et dans le respect de son environnement matériel et humain. Cette aide peut porter sur :

- ▶ la gestion de la vie quotidienne (*plus de la moitié des actions, cf. graphique*)
- ▶ des démarches administratives
- ▶ l'accès aux activités, loisirs...
- ▶ la formation et l'emploi en lien avec les partenaires

Les rencontres ont lieu essentiellement à domicile sur rendez-vous.

Actions d'accompagnements



À la demande de bénéficiaires, des actions d'accompagnements collectifs ont été mises en place dès le premier trimestre 2010. L'objectif est de lutter contre l'isolement social, en proposant des temps d'échanges ayant comme support une activité ou une sortie.

Particularités

Structure médico-sociale à part entière, le SAMSAH du Pays de Montbéliard est le seul établissement de ce type, capable d'accueillir et d'accompagner au quotidien des personnes en souffrance psychique, sur l'Aire Urbaine.

Cet établissement travaille en réseau avec le Groupement d'Entraide Mutuelle (GEM) de Montbéliard et à partir de 2013 avec la future résidence d'accueil de Valentigney.

Le SAMSAH est ouvert toute l'année, du lundi au vendredi de 9h à 17h.
Tél. : 03 81 90 76 17
Mail : samsah25@ahfc.fr

Le week-end, la permanence téléphonique est assurée par le GEM de Montbéliard.

Fenêtre sur...

Ils partent en retraite

- Albert Bouclans, agent hôtelier spécialisé, Ergothérapie
- Jeanne Chavanne, aide soignante, Rimbaud
- Gérard Husson, agent hôtelier spécialisé, Clairefontaine

18^{ème} rencontre d'équithérapie

Le 14 septembre dernier a eu lieu à la ferme de Clairefontaine la 18^{ème} journée inter-établissements Grand Est de thérapie avec le cheval organisé par le Service des Sports de l'AHFC.

Cet évènement convivial a réuni comme chaque année près de 300 personnes dont 150 patients/résidents qui ont tous été récompensés pour leur participation par la remise de diplômes, médailles et lots divers, suivi du discours improvisé d'un participant qui a tenu à « remercier tout le monde pour cette superbe journée ».



Une activité pleinement reconnue qui est d'ores et déjà inscrite pour participer au *Prix Initiatives Région* de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté...

Faites-nous part de vos idées !

« À la croisée », support d'information et de communication interne et externe de l'association est avant tout le vôtre !

Vous qui êtes sur le terrain, qui êtes à l'origine, participez ou avez connaissance d'une initiative ou d'un évènement intéressant... N'hésitez pas à nous proposer des sujets d'articles pour ce journal ou la lettre d'information électronique, en contactant le service communication au 03 84 68 25 93 ou par mail : christelle.thomas@ahfc.fr



De plus, les membres du comité de rédaction sont volontaires et sa composition n'est pas figée : rejoignez-nous !

Le geste économe



Merci de faire, dans la mesure du possible, le plein de carburant des véhicules de service/fonction à la station de l'AHFC située à Saint-Rémy !

Reconstituer le « monde de Ginette »

Ginette Mange, résidente à la Maison d'Accueil Spécialisée « Le Village Vert du Breuil » et participante assidue à l'atelier pictural Arcadie, a été sollicitée par la Présidente de « l'Art dans la Rue » pour participer à la 25^{ème} édition du festival les 3 et 4 septembre dernier à Luxeuil-les-Bains.

L'univers coloré de Ginette a tout particulièrement émerveillé les plus jeunes qui l'ont découvert au coeur de « Baz'Art », un parcours d'animations ludiques dédié à l'éveil à l'art. Pour l'occasion, elle avait préparé un puzzle... « Il s'est instauré un partage et une complicité avec les enfants qui le reconstituaient, elle était très fière de les aider et s'est tout particulièrement impliquée » raconte Alain TROUSSEAU, animateur d'Arcadie.



Ginette, dont le parcours artistique ne cesse de s'étoffer, avait déjà exposé à l'Art dans la Rue. L'an dernier, son talent a été récompensé par le prix « Coup de cœur du public » dans le cadre d'une exposition en marge du forum du Handicap 2010 à Besançon.

« Ce travail montre bien qu'il peut exister une osmose entre la culture, le handicap et la socialisation » conclut Alain.

À LA CROISÉE, journal de l'AHFC

Directeur de la publication : Jean-Pierre Michel

Directeur de la rédaction : Didier Faye

Rédaction en chef et mise en page : Christelle Thomas

Comité de rédaction : Dr Catherine Baldi, Marie-Pierre Biot, Emmanuel Chabert, Cécile Huot, Dr Hafedh Limam, Fabienne Mercy, Arnaud Remond, Sandrine Tisserand

Ont collaboré : Patrick Migneret, Estelle Perrin, Gisèle Poudroux

Comité de relecture : Lorette Houser, Emmanuelle Léonard, Philippe Marcel, Dr Bruno Richelet, Françoise Witschi-Bettan

Impression et routage : atelier thérapeutique de Lure - 1700 exemplaires